



Compte rendu de la réunion Comité Nauticat **le 5 décembre 2025**

Historique du nombre des présences et dates de réunion 2024 et 2025

25/01/2024 : 5 ; 29/03/2024 : 5 ; 12/06/2024 : 5 ; 06/09/2024 : 6 ; 12/12/2024 : 5. 5/12/2025 : 3

3 membres du comité présents sur 5 au total: Franz, Georges, Mike (1 excusé et un absent).
La réunion s'est tenue au Barbac avec repas offert.

Points abordés lors de la réunion

Le courrier de résiliation ayant été reçu par EDF, nous pouvons naviguer jusqu'au 21/02/2026 inclus et devons céder notre espace pour le 30/03/2026. A voir si Guillaume, qui nous a proposé bénévolement ses compétences d'avocat pour tenter de trouver une autre solution, aboutira dans ses échanges avec le service juridique d'EDF.

Répartition du matériel club Nauticat

Nous avons eu de nombreux échanges avec AWM, notre dernière relance date du 15/12/2025, à laquelle ils viennent de répondre par un email, mais toujours rien de concret sur le matériel qu'ils souhaitent récupérer. Un rendez-vous doit se faire sur notre spot pour fixer ce point dès qu'ils nous proposent une échéance.

En attendant, nous venons de valider la répartition ci-après :

- Débroussailleuse, bancs et tables, groupe électrogène donnés au club Planeur Grand Nancy qui nous en a fait la demande, contre des bons de type « élève d'un jour » que l'on verra à donner parmi nos membres.
- Zodiac gonflable avec son moteur et l'anémomètre du club-house sont donnés à Philippe
- Mike va voir avec Gondrexange s'ils souhaitent quelque chose (probablement la tonnelle), sachant que AWM est prioritaire jusque fin janvier 2026. A l'occasion, on prendra aussi contact avec le club nautique de Basseham
- À partir de mi-février 2026, on contactera l'association d'aide à l'Ukraine de Cattenom pour voir ce qu'ils souhaitent récupérer (à priori, le tracteur du bateau motorisé, le 2^e groupe électrogène)
- Le vendredi 27/03/2026, on fera une journée « porte ouvertes containers » en fin d'après-midi, les membres Nauticat pourront emporter du matériel avant que sa destination ne soit la déchetterie.

Sécurisation du site

Le 30/3/2026 la serrure du portail sera démontée et les cadenas appartenant à Nauticat seront enlevés. Le futur de ce matériel ainsi que de l'ordinateur Nauticat sera fixé en cours de 2026. EDF installera de nouveaux cadenas.

Examen du site par EDF

Philippe et Georges seront présents le mercredi 7 janvier 2026 à 12h00 sur site pour qu'EDF puisse se faire une idée du site qu'ils devront prendre en charge à partir du 30/03/2026.

Date de l'AG

On va viser de faire une double AG 2024 et 2025 le 30/01/2026 au CNPE si cela leur convient, sinon le 6/02/2026.

Cotisation Nauticat 2026

Comme on ne va pouvoir naviguer qu'un peu moins de 2 mois, qui plus est en hiver, seul le renouvellement des membres 2025 sera possible sur 2026 pour 5 € et ceci impérativement avant le 31 Janvier 2026. Nauticat « offrira et souscrira » à ceux qui renouvellent et qui le souhaitent une adhésion avec licence auprès d'AWM.

Note : on a eu un total de 34 membres Nauticat en 2025.

27 membres ont demandé la carte de membre AWM, 4 l'ont refusé et 3 l'avaient achetée eux-mêmes.

Achat club de matériel destiné à aider à la transition de ceux qui poursuivent de Nauticat vers Madine

Le club prévoit un achat groupé en accompagnement de la transition forcée, les membres 2026 pourront se manifester s'ils sont intéressés par le matériel suivant : ailerons anti-algues (avec boîtier et surface à obtenir des candidats), pompe électrique pour wing, combi néoprène (tailles à préciser par les candidats), rouleau de bouts dynema (100m, à délivrer par tronçon aux intéressés), leash aile wing, footstraps. Ceci sur la base initiale de +/- 150 € à charge de Nauticat par membre Nauticat 2026.

Résiliation adhésion Nauticat FFV et CDV57

A faire vers fin février 2026.

Prochaine réunion du Comité : **A déterminer**

Rédacteurs : Franz/Georges